RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — 7e CIRCONSCRIPTION DES YVELINES

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 MARS 1967

Ve REPUBLIQUE





GERARD PRIOUX

DÉPUTÉ SORTANT

Ancien Sous-Préfet de Mantes
Croix de Guerre 39-45

ELECTRICES, ELECTEURS,

Je remercie les 14.021 électrices et électeurs (soit 32%) qui ont bien voulu m'accorder leurs suffrages et affirmer ainsi leur volonté de voir la France bénéficier de la stabilité et de la continuité indispensables à une saine gestion des affaires publiques.

Le choix est aujourd'hui

entre le candidat de la Ve République
et le candidat du Parti Communiste

Bien que désavoué de nouveau par le corps électoral et arrivé une fois de plus **en troisième position,** M. DAVID avec 10.361 suffrages seulement (soit 21 %) se maintient, comme il l'avait déjà fait en 1962, en prenant volontairement le risque de faire élire un député communiste.

AUJOURD'HUI, CE RISQUE

EST ENCORE PLUS GRAND

car le candidat communiste a 12.402 voix.

C'est pourquoi je fais appel au sens civique **de toutes les électrices et de tous les électeurs non - communistes,** pour que dimanche prochain,

ils n'hésitent pas à prendre leurs responsabilités,

et à confirmer leur préférence pour la stabilité et la paix intérieure et extérieure, conditions indispensables à un véritable progrès social.

Je fais appel également aux **21.619 électrices et électeurs** qui en votant en décembre 1965 **pour le Général de Gaulle** ont affirmé leur volonté de défendre la Vᵉ République et qui ne peuvent en conséquence que lui donner la majorité nécessaire à la poursuite de son action à la tête du pays.

Votez pour le candidat arrivé en tête au premier tour, qui seul peut l'emporter au deuxième tour devant le candidat communiste.

VOTEZ

Gérard PRIOUX

député sortant, et son suppléant.

Mme Evangéline LANTZ

MAIRE DE LIMETZ (canton de Bonnières) depuis 1959
EXPLOITANT AGRICOLE
Chevalier de la Légion d'Honneur



Vu, les Candidats.

IMP. G. THÉOL - MANTES-LA-JOLIE